

CONNAUGHT NATIONAL ARMY CADET SUMMER TRAINING CENTRE (CNACSTC)

CENTRE NATIONAL D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS DE L'ARMÉE DE CONNAUGHT (CNIÉCAC)

1. CONTACT INFORMATION

- a. **Orderly Room:** 613-991-4294
Fax: 613-998-9154
Email: CNACSTC@forces.gc.ca
Web: www.cadets.ca/cstc/connaught
- b. Mail – Headquarters:
Commanding Officer
Connaught NACSTC
1 Lewis Gun Road
Nepean, ON K2K 2W6
- c. Mail – Staff
RANK LAST NAME
_____ Company _____ Platoon
Connaught NACSTC
1 Lewis Gun Road
Nepean, ON K2K 2W6
- d. Mail – Personal mail should not be sent after 5 Aug as it will not likely be delivered before conclusion of the employment period.

2. IN-CLEARANCE/OUT-CLEARANCE

- a. **ARRIVAL** – If arriving by personally owned motor vehicle (POMV) staff are to report into CNACSTC on the first day of their contract between 1300-1600h at Air 1. If an adult staff member should be late they must call the Orderly Room NLT 1530h. Staff Cadets will be notified of travel dates from their Commanding Officers.
- b. **DRESS** – the following dress must be worn when arriving at CNACSTC:
 - i. Military personel – No. 3B (Short-Sleeved Shirt) dress;
 - ii. Civilian Instructors – Business Casual; and
 - iii. Staff Cadets – C2 (tunic, no tie). In accordance with CATO 46-01, Annex A.
- c. **PERSONAL FIREARMS** – Certain firearms may accompany adult personnel to CNACSTC at their own expense with prior written approval of the CO which must be presented upon in-clearance. All applicable regulation as

1. COORDONNÉES

- a. Salle des Rapports: 613-991-4294
Fax: 613-998-9154
Courriel: CNACSTC@forces.gc.ca
Site internet:
www.cadets.ca/cstc/connaught
(onglet français en haut à gauche)
- b. Courrier – Quartier-Général:
Commandant
CNIÉCA Connaught
1 Lewis Gun Road
Nepean, ON K2K 2W6
- c. Courrier – Personnel
GRADE NOM DE FAMILLE
_____ Compagnie _____ Peloton
CNIÉCA Connaught
1 Lewis Gun Road
Nepean, ON K2K 2W6
- d. Courrier - Le courrier personnel ne doit pas être envoyée après le 5 août car il ne sera probablement pas livré avant la conclusion de la période d'emploi.

2. FORMALITÉS D'ARRIVÉE / FORMALITÉS DE DÉPART

- a. **ARRIVÉE** – Si vous arrivez avec un véhicule personnel (VP) le membre du personnel se doit de le rapporter au CNIÉCAC le premier jour de leur contrat entre 1300-1600h à air 1. Si un membre du personnel adulte devrait être en retard, il doit appeler la Salle des Rapports au plus tard 1530h. Les cadets-cadres seront informés des dates de voyage par leurs commandants.
- b. **TENUE** – la tenue suivante doit être portée en arrivant au CNACSTC:
 - i. Personel militaire – n° 3B (Chemise à manches courtes);
 - ii. Instructeurs civils – Tenue de ville, et
 - iii. Cadets-cadres – C2 (tunique, sans cravate). Conformément à l'OAIC 46-01, annexe A.
- c. **ARMES À FEU PERSONNELLES** – Certains membres du personnel adulte

dictated by civil authority with transport of firearms must be adhered to.

- d. **OUT-CLEARANCE** – Prior to departing at the end of the Staff member's contract, he/she shall insure they've completed their out-clearance card. Failure to do so can/will affect your pay.
- e. **CLOTHING** – It is reminded that CNACSTC does not have the facilities for Officers and Members of the Canadian Forces to exchange kit. All clothing and equipment should fit properly prior to arriving at CNACSTC.

3. **DRIVING DIRECTIONS**

- a. CNACSTC is located on the Connaught Range and Primary Training Centre military facility, west of Ottawa, Ontario.

Coming West (via Hwy 17/417)	Coming East (via Hwy 417)	Coming North (via Hwy 416)
<ul style="list-style-type: none"> • Route to Ottawa via Hwy 417 and exit 134 (Moodie Drive). • Take exit 134 for Moodie • Drive North • Turn left onto Moodie Dr 	<ul style="list-style-type: none"> • Route to Ottawa via Hwy 417 and take Moodie Drive North exit 134 (it will form a T-junction with Carling). 	<ul style="list-style-type: none"> • Head northwest on Hwy 416 • North toward Exit 75A • Take exit 75B for Hwy 417 E toward Ottawa • Take exit 75C toward Chemin Acres Road /Chemin Richmond Road • Turn left onto Holly Acres Rd /Ottawa Road 16W • Continue north to Carling Avenue
<ul style="list-style-type: none"> • Turn left onto Carling Avenue and continue to Rifle Road. There will be a government sign on the right side saying "Connaught Range & Primary Training Centre" • Turn right onto Rifle Road. • Continue down Rifle Road veer left onto Shirley Boulevard. The road makes a left turn at Shirley's Bay. • Continue straight passing the tank monument. At this point the road turns into Malibar Road. • Turn right on Vickers Gun Road. • Turn left onto Shirley Boulevard. • The cadet drop off is at the big white sprung shelter (Air 1). 		

4. **AMPLIFICATIONS/ADDENDA**

- a. **USE OF POMV ON CSTC** – Those

de CNIÉCAC peuvent apporter leur arme à feu personnel, à leurs propres frais et avec l'approbation écrite préalable du Commandant qui doit être présenté lors de l'arrivée. Toute réglementation applicable tel que dicté par l'autorité civile avec le transport des armes à feu doit être respecté.

- d. **FORMALITÉS DE DÉPART** – Avant de quitter à la fin du contrat du membre du personnel, il/elle devra assurer qu'il/elle a terminé leur carte de départ. Ne pas le faire peut/va affecter votre salaire.
- e. **VÊTEMENTS** – Il est rappelé que CNIÉCAC ne possède pas les installations destinées aux Officiers et aux Membres des Forces Canadiennes pour échanger des morceaux d'équipement. Tous les vêtements et l'équipement doivent être bien ajustés avant d'arriver à CNIÉCAC.

3. **ITINÉRAIRE**

- a. CNIÉCAC est localisé au Polygone de Connaught et centre d'entraînement élémentaire, à l'Ouest d'Ottawa, Ontario.

Venant de l'Ouest (via Autoroute 17/417)	Venant de l'Est (via Autoroute 417)	Venant du Nord (via Autoroute 416)
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre la direction Nord-Est sur Autoroute 417-E vers sortie 134 (Promenade Moodie). • Prenez la sortie 134 vers Moodie • Roulez vers le Nord. • Tournez à gauche sur Promenade Moodie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre la direction Sud-Ouest sur Autoroute 417-O et prenez la sortie Promenade Moodie Nord, Sortie 134 (Formera une jonction en T avec Avenue Carling). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre la direction Nord-Est sur Autoroute 416-N vers Sortie 72. • Prendre la sortie 75B pour ON-417 E en direction de Ottawa. • Prendre la sortie 75C vers Chemin Acres Road/ Chemin Richmond Road. • Prendre à gauche sur Holly Acres Rd/ Ottawa Road 16 W • Continuez direction Nord sur Avenue Carling

who arrive at CNACSTC via Personally Owned Motor Vehicle (POMV) must adhere to DND policies when driving on military establishments. POMV are not permitted within the training centre's footprint without authorization from the Commanding Officer. Staff parking is located on Shirley Boulevard behind officer lines against Alpha Range. Personnel are to back into their unassigned parking spot.

- c. **SMOKING** – CNACSTC is a totally smoke-free environment. Smoking is NOT permitted at any time within the footprint. Smoking is permitted on Shirley Boulevard outside the CNACSTC fence. Smoking is also permitted at the CRPTC Mess (commonly referred to as the "Wet Mess"). Staff Cadets are not permitted to smoke at any time.
- d. **ALCOHOL** – CATO 13-23 – DRUG AND ALCOHOL POLICY is to followed and will be enforced. As per DND policy, alcohol is not permitted on DND property except for designated locations (ie: the Wet Mess). This means alcohol is not permitted in sleeping quarters. Staff Cadets are NOT permitted to consume alcohol at any point during their summer employment.
- e. **CIVILIAN CLOTHING** – Quite simply – appropriate civilian clothing is permitted. If in doubt, its more than likely not permitted and the staff member will be requested to change. Only jeans in good repair, preferably blue or black denim are permitted. Torn, frayed, embellished (written-upon, painted, spangled, etc.) or low-rider garments are not permitted.
- f. **CELLPHONES** – Staff and Staff Cadets are permitted to be in possession of cellphones. For staff cadets, it is a privilege not a right. Improper or illegal use of electronic devices (including cellphones) will be subject to disciplinary measures. All staff will be required to read Connaught's SOP on electronic devices for clarification.
- g. **MESS DUES** – All Officers and Staff Cadets should be prepared to pay a mess due. Mess dues cover mess events and a mess dinner.

- Tournez à gauche sur Ave Carling et continuez jusqu'à la rue Rifle. Il y aura une affiche du gouvernement à votre droite disant «Polygone de Connaught et centre d'entraînement élémentaire».
- Tournez à droite sur rue Rifle.
- Continuez sur la rue Rifle et tourner à gauche sur le Boulevard Shirley. (La route fait une courbe vers la gauche à la Baie Shirley)
- Continuez dépassé le char d'assaut. À ce moment, la rue change pour la rue Malibar.
- Tournez à droite sur la rue Vickers Gun.
- Tournez à gauche sur le Boulevard Shirley.
- L'arrivée des cadets se fait à la grosse tente blanche (Air 1).

4. AMPLIFICATIONS/ADDITIFS

- a. **UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL AU CSTC** – Ceux qui arrivent au CNIÉCAC avec un véhicule personnel (VP) doivent se conformer aux politiques du MDN lors de la conduite dans des établissements militaires. Les VP ne sont pas autorisés à l'intérieur de l'empreinte du centre de formation sans l'autorisation du commandant. Le stationnement du personnel se trouve sur Shirley Boulevard derrière les lignes des officiers contre le champ de tir Alpha. Le personnel se doit de se stationner à reculons.
- c. **FUMEURS** – CNIÉCAC est un environnement totalement sans fumée. Fumer n'est pas autorisé à tout moment à l'intérieur de l'empreinte. Il est permis de fumer sur Shirley Boulevard à l'extérieur de la clôture du CNIÉCAC. Le tabagisme est également autorisé au mess CRPTC (communément appelé le Mess des Officiers). Les cadets-cadres ne sont autorisés à fumer à aucun moment.
- d. **ALCOOL** – OAIC 13-23 - Les politiques de drogues et d'alcool se doivent d'être suivies et seront appliquées. Conformément à la politique du MDN, l'alcool n'est pas autorisée sur une propriété du MDN à l'exception des emplacements désignés (ie: le Mess des Officiers). Cela signifie que l'alcool n'est pas autorisée dans des dortoirs. Les cadets-cadres ne sont autorisés à consommer de l'alcool à aucun moment au cours de leur emploi d'été.

- e. **VÊTEMENTS CIVILS** - très simple
- vêtements civils appropriés sont autorisés. En cas de doute, plus que probablement, la tenue ne sera pas autorisée et le membre du personnel sera invité à se changer. Seuls les jeans en bon état, de préférence bleu ou en denim noir sont autorisés. Déchiré, effilochés, décorés (inscription, peinture, perles, etc) ou des vêtements taille basse ne sont pas autorisés.
- f. **TÉLÉPHONES PORTABLES** - le personnel et les cadets sont autorisés à être en possession de téléphones portables. Pour les cadets-cadres, c’est un privilège et non un droit. Une utilisation incorrecte ou illégale de dispositifs électroniques (y compris les téléphones cellulaires) fera l’objet de mesures disciplinaires. Tout le personnel se devra de lire le POS de Connaught sur les appareils électroniques pour clarification.
- g. **COTISATIONS DE MESS** - Tous les officiers et cadets-cadres devront être prêt à payer une cotisation de mess. Les cotisations couvrent les événements du mess et un dîner régimentaire.